ABC ELEC
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège Social : 21 avenue Roger Aubin
79500 MELLE

Société en cours de constitution

Les soussignés :

- **Mickael, Laurent BAUDIN**
 Demeurant 21, avenue Roger Aubin 79500 MELLE

- **Jean-Pierre, François, Gérard CONFLANT**
 Demeurant 1, Les Eclouzettes 79120 ROM

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société à responsabilité limitée "**ABC ELEC**", le 21 mars 2024, à 11 heures, au siège social, pour désigner d'un commun accord les premiers Gérants de la Société, conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I - NOMINATION DES GERANTS

Les soussignés nomment en qualité de Gérants de la Société :

Premiers Gérants nommés :

- **Mickael, Laurent BAUDIN**
 Demeurant 21, avenue Roger Aubin 79500 MELLE

- **Jean-Pierre, François, Gérard CONFLANT**
 Demeurant 1, Les Eclouzettes 79120 ROM

Pour une durée illimitée.

L'entrée en fonction ne sera effective qu'à partir du jour où la Société aura été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés.
Les premiers Gérants déclarent accepter les fonctions de « Gérant » qui viennent de leur être confiées. Ils affirment n'exercer aucune autre fonction, ni être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DES GERANTS

Les Gérants exerceront leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 16 des statuts.

BM

SPC

III - REMUNERATION DES GERANTS
En rémunération de leurs fonctions, les Gérants auront droit à une rémunération qui sera fixée au cours d'une prochaine délibération des associés.
Ils auront droit en outre au remboursement de leurs frais de représentation et de déplacement, sur justificatifs.

IV - POUVOIR À L'EFFET D'ACCOMPLIR LES FORMALITÉS
Les associés soussignés, donnent tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent document à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi pour parvenir à l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés

Fait à MELLE, le 21/03/2024

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

Mickael BAUDIN

Bon pour acceptation des fonctions de gérant

Jean-Pierre CONFLANT

Bon pour acceptation des fonctions de gérant